



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE

Actualité

ÉDITION

NO 95

MARS 2023



À LIRE

4. OFFRES D'EMPLOI

4-5. CAMP DE JOUR

6. EXPRIMEZ-VOUS!

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

L'année 2023 s'amorce sur des chapeaux de roues. Tout d'abord, nous avons procédé, au retour du congé des Fêtes, à des changements importants au niveau administratif.

À la suite du départ du directeur général, nous avons procédé à la nomination de M. Francis Pelletier à titre de directeur général et greffier-trésorier. M. Pelletier est à l'emploi de la Municipalité depuis mars 2021. Il occupait les fonctions de directeur général adjoint, administration et finances. M. Pelletier détient le titre de CFA en plus d'un MBA, et l'expertise acquise au cours des dernières années dans notre organisation en faisait un candidat de choix pour le conseil.

Il fallait donc remplacer le poste de directeur général adjoint, laissé vacant par la nomination de M. Pelletier à titre de directeur général. Ce qui a été fait, avec le retour dans notre équipe de Mme Éliane Cardin. Mme Cardin agira à titre de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe. Finalement notre équipe est complétée par l'arrivée d'une citoyenne de Sainte-Cécile-de-Milton, Mme Andréa Olivarez. Mme Olivarez sera responsable du volet administration-finances.

Nous sommes très heureux de vous annoncer ces nominations. Vous pouvez compter sur une équipe dévouée, engagée et à votre service.

Pour amorcer cette nouvelle année, nous avons reçu une lettre d'engagement du Gouvernement du Canada pour près de 4 000 000 \$ dans le cadre du projet de lien cyclable Granby/Milton. Tout n'est pas gagné; nous avons deux autres demandes d'aide financière à compléter, soit une demande au Fonds du Grand Mouvement Desjardins et une autre dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III), du MTQ. Disons qu'avec un engage-

ment de près de 4 000 000 \$ sur un projet de 7 500 000 \$, ça augure bien. L'objectif est d'aller chercher un peu plus de 80% d'aide financière pour la réalisation du projet. Une fois notre montage financier complété, les travaux pourraient débuter à l'été 2025 et être finalisés en 2026.

Autre bonne nouvelle : nous avons reçu une confirmation d'aide financière de 65%, cette fois-ci pour la construction de notre nouveau garage municipal et, si tout va bien, le nouveau garage sera érigé près de celui existant. Les travaux pourraient débuter à l'été 2024. Ce projet est évalué à près de 1 400 000 \$.

Cet été, ce sera la réalisation de la pumtrack au parc des Générations. Ce projet a reçu des aides financières de l'ordre de 125 000 \$ pour un projet de 150 000 \$.

Pour terminer, nous avons reçu une réponse positive de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le cadre du projet des Sentiers Milton. Ce projet pourrait donc voir le jour cette année.

Lors de la prochaine parution du bulletin municipal *Notre Actualité*, nous vous reviendrons avec les travaux de voirie prévus en 2023.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes actifs et les projets ne manquent pas à Sainte-Cécile-de-Milton! Nous sommes sur une belle lancée et nous espérons que ces infrastructures, une fois réalisées, sauront vous satisfaire. Pour toute question, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Vous êtes notre raison d'être.

PAUL SARRAZIN / MAIRE



Sainte-Cécile-de-Milton



ABRIS D'AUTO ET AUTRES ABRIS

La présence d'un abri d'auto ou autre abri temporaire sur votre terrain est autorisée du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante. En dehors de cette période, le maintien de telles installations constitue une infraction passible d'une amende. Les déplacer à l'abri des regards ne suffit pas. Il faut tout démanteler (la toile et la structure).

CONTRAT D'ENTRETIEN DE VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE

Si vous avez une installation septique de type Bionest, Écoflo, Hydro-Kinetic, System O (Enviro-septic) ou DpEC, la Municipalité vous rappelle qu'il est obligatoire de se prévaloir d'un contrat d'entretien annuel du fabricant, conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22). Une copie du contrat doit être envoyée, chaque année, par courriel à la Municipalité à urbanisme@miltonqc.ca. Veuillez noter que cet entretien est essentiel pour assurer le bon fonctionnement de votre système de traitement secondaire avancé ou tertiaire.

LICENCE DE CHIEN

À chaque début d'année, tous les propriétaires de chien doivent faire l'acquisition de leur licence au coût de 25 \$ chacune.

Un maximum de deux (2) chiens est autorisé par unité de logement.

Procurez-vous les licences à l'hôtel de ville, en payant par chèque ou en argent comptant.

Coût : 25 \$ par licence.

OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Soyez coopératifs et indulgents avec nos déneigeurs. Chaque année, ils effectuent un travail important pour vous préparer les chemins. Voici quelques actions à poser pour les aider à bien faire leur travail :

- Dégager vos entrées des bacs de matières résiduelles;
- Stationner vos véhicules à l'intérieur de votre terrain;
- Protéger vos clôtures, votre boîte aux lettres ou tout autre équipement se trouvant dans l'emprise du chemin public ou proche de sa limite;
- Ne pas dégager vos entrées ni déposer la neige sur les chemins publics.

Rappelez-vous que pousser votre neige dans le chemin public, en créant des amas, peut occasionner des accidents même mortels.

Nous vous invitons à consulter le règlement au lien ci-dessous pour connaître vos responsabilités : http://miltonqc.ca/wp-content/uploads/2021/12/Reglement_632-2021_-_Deneigement-FINAL-1.pdf

UN ÉCLAIRAGE DURABLE À LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton modernise son parc de luminaires de rues vers la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL). La conversion des luminaires sera complétée d'ici le printemps. Grâce à cette initiative, la Municipalité réalisera des économies annuelles d'énergie et d'entretien.

Il s'agit d'un projet respectueux de l'environnement qui maintiendra la sécurité et le confort des citoyens.

Vous pouvez découvrir les avantages de ce projet de modernisation de l'éclairage réalisé dans le cadre du programme de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'entreprise de services éconergétiques Énergère sur le site <https://lumieresurlequebec.ca>.



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE FORÊT

Toute personne qui coupe des arbres sans permis commet une infraction et est passible d'une amende de 500 \$ à laquelle s'ajoute des amendes jusqu'à concurrence de 5 000 \$ pour une superficie de moins d'un hectare et de 15 000 \$ pour chaque hectare déboisé, si la superficie est de plus d'un hectare.

Contactez votre Municipalité avant d'agir !

CHIEN ERRANT

Votre chien doit être en tout temps sous votre contrôle. Ne le laissez jamais libre sur votre terrain et veillez à ce qu'il ne puisse pas en dépasser les limites. Si votre chien se retrouve en errance dans un chemin public ou sur une autre propriété, vous contrenez au règlement d'application de la Loi visant la protection des personnes par l'encadrement des chiens. Ainsi, vous êtes passible d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$ par chien.

Soyez vigilant!



EMPLOIS D'ÉTÉ AU CAMP DE JOUR

Joins-toi à une équipe motivante, entretiens ton bronzage en travaillant dehors, vis une expérience intense avec tes collègues et les enfants.
Deviens **ANIMATRICE** ou **ANIMATEUR** de camp de jour!

Tu as 15 ans et tu as terminé ton secondaire 3?
Tu es dynamique et responsable?
Tu aimes rire et t'amuser?
Tu aimes les enfants?

CONTACTE-NOUS!

☎ 450 378-1942

✉ viecommunautaire@miltonqc.ca



TU VEUX EN CONNAÎTRE PLUS SUR LE POSTE?
Rends toi au [www.miltonqc.ca/municipalité/emplois et bénévolat](http://www.miltonqc.ca/municipalité/emplois-et-benevolat)

Camp de jour | 26 juin au 18 août 2023

Horaires

Camp de jour (CDJ)
Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

Service de garde (SDG)
Lundi au vendredi
7 h à 8 h 30 et 16 h 30 à 17 h 45

Clientèle

Enfants de 5 ans et plus,
qui ont complété la maternelle 5 ans

Lieu : À déterminer

Périodes d'inscriptions

Résidents : À partir du mardi 18 avril à 8 h • **Pour tous** : À partir du mardi 2 mai à 8 h
Les inscriptions sont priorisées sur la base du « premier arrivé, premier servi », tant qu'elles respectent leur période d'inscription. Toute inscription remise avant la date et l'heure prévue se verra attribuer la dernière place dans l'ordre des inscriptions.

Tarifications (inscris SEULEMENT aux semaines où l'enfant sera réellement présent)

5 semaines et +	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant (-15%)	3 ^e enfant et + (-30%)	À la semaine
SANS SDG	430 \$	365 \$	301 \$	82 \$
AVEC SDG	533 \$	453 \$	373 \$	97 \$

*La tarification familiale réduite s'applique uniquement aux résidents de Sainte-Cécile-de-Milton

www.miltonqc.ca



Modalités d'inscription

- Les formulaires requis sont téléchargeables au www.miltonqc.ca ou disponibles en version papier à l'hôtel de ville.
- Les formulaires doivent être acheminés, dûment remplis, par courriel au : viecommunautaire@miltonqc.ca, ou en personne à l'hôtel de ville.
- Les paiements se feront sur réception de facture; veuillez ne pas laisser de chèque ou d'argent comptant avec les inscriptions.
- Aucun reçu ou confirmation ne sera émis lors de la prise des inscriptions.
- La facture, confirmant l'inscription de vos enfants, vous sera acheminée vers la mi-mai.

Note : Les parents seront contactés rapidement s'il est impossible d'inscrire un enfant faute de place disponible. Il sera alors possible de l'inscrire sur une liste d'attente.

Paiements et versements

- Virement Interac (la procédure vous sera acheminée avec la facture)
- Argent comptant
- Chèque

VERSEMENTS

- 1^{er} versement : À la réception de la facture (50% du montant total, par famille)
- 2^e versement : 8 juin 2023 (25 % du montant total, par famille)
- 3^e versement : 22 juin 2023 (25 % du montant total, par famille)

Note : Des frais de 50 \$ plus les taxes seront facturés pour tout chèque sans provision.

Politique d'annulation et de remboursement

Annulation avant le début du camp de jour

Si le remboursement est demandé avant le premier jour du début du camp de jour, des frais administratifs de 50 \$ + taxes seront facturés. Seuls les frais d'inscription du camp de jour et du service de garde sont remboursables.

Annulation pendant le camp

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de début du camp de jour, à l'exception d'une annulation pour une raison médicale. Dans ce cas, les frais d'inscription seront remboursés au prorata des services non reçus et aucuns frais administratifs ne seront facturés, dans la mesure où la marche à suivre à cet effet a été respectée.

Marche à suivre pour annuler l'inscription pour une raison médicale

Vous devez transmettre à la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton un avis écrit, accompagné d'une copie du certificat médical dûment signé par un médecin, au plus tard dans les 21 jours civils après le premier jour d'absence de votre enfant au camp de jour. Aucun frais administratifs ne seront facturés.



NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE OPINION!
TOUS LES SONDAGES SONT DISPONIBLES EN LIGNE AU WWW.MILTONQC.CA. IL EST AUSSI POSSIBLE DE LES DÉPOSER À L'HÔTEL DE VILLE.

NOTRE

Actualité

La Municipalité cherche constamment des moyens pour répondre au mieux aux besoins de ses citoyennes et citoyens et cherche parallèlement à réduire son empreinte écologique.

Voilà pourquoi nous vous demandons de nous acheminer votre préférence quant à la réception du journal municipal.

La pertinence de maintenir l'envoi à tous les ménages sera ensuite évaluée.

Bon à savoir : le bulletin municipal est toujours disponible en téléchargement au : miltonqc.ca!

Je désire recevoir le bulletin municipal L'Actualité par :

Par la poste

Par courriel

Nom : _____ Tél. : _____

Courriel : _____

Adresse : _____



Le pickleball est un sport de raquette qui se joue avec une balle perforée sur un terrain muni d'un filet semblable à celui utilisé au tennis.

Quel serait votre intérêt à ce que la Municipalité acquiert de l'équipement et réalise des terrains pour la pratique du pickleball, en intérieur et en extérieur?

Je suis très intéressé.e au projet et je m'inscrirais assurément.

Je suis très intéressé.e au projet et je m'inscrirais peut-être.

Je ne suis pas intéressé.e au projet.

Nom : _____

Âge : _____

OFFRE DE COURS ET D'ACTIVITÉS LIBRES

Les possibilités sont infinies quand pense à l'offre de cours et d'activités libres. Afin de cibler nos recherches en fonction de vos besoins, merci de bien vouloir nous indiquer vos préférences quant aux types d'activités que nous pourrions vous offrir.

Indiquez votre intérêt quant au type de cours et à la fréquence de participation

Cours hebdomadaire (10-12 sessions)

Cours mensuel (5-6 sessions)

Activité libre sans engagement

Informatique (soutien, programmation jeux, graphisme)

Arts visuels (dessin, peinture, sculpture)

Artisanat (tricot, crochet, scrapbooking)

Sports (zumba, marche, sport d'équipe en gymnase)

Avez-vous des suggestions? _____

Indiquez votre âge : _____ Indiquez l'âges des autres membres de votre ménage : _____

VIE COMMUNAUTAIRE

Sainte-Cécile-de-Milton bénéficie d'une communauté impliquée et dévouée, au service des familles miltonnaises. Armés de dizaines de bénévoles, les organismes reconnus par la Municipalité offrent une panoplie d'activités pour les citoyennes et les citoyens de tous les âges.

N'hésitez pas à communiquer avec eux pour profiter des activités ou pour vous impliquer!

DANSES DE LA FADOQ!

Dancez
comme si personne ne regardait!

10 mars
et
14 avril
20 h à 23 h



Salle communautaire

Information : Lucienne Riel
450 361-2776



Amusez-vous entre amis!

fadoq

50 ANS ET +

SHUFFLEOARD (GALET)

LES MARDIS 13 h

Salle communautaire

Infos : Lucienne Riel
450 361-2776



Toast et café

Gratuit!



50 ans et +

Mardis
14 mars et 19 avril
8 h 30 à 10 h
Salle communautaire

Comité Arts & culture

SESSION HIVER/PRISTEMPS 2023

19 h
Presbytère, 345 rue Principale

15 mars : Étui à CD
19 avril : Scrapbooking
17 mai : Chiffon à récurer
14 juin : À déterminer

INFORMATION
Yvette Lussier | 450 378-8644

Billets en vente auprès des membres de Les Loisirs Ste-Cécile Inc.

Au profit de



Souper Spaghetti

11 mars 2023

13 ans et plus - 20\$
Enfants de 4 à 12 ans - 10\$

17 h, à la salle communautaire
130 rue principale, Ste-Cécile
Service de bar sur place \$

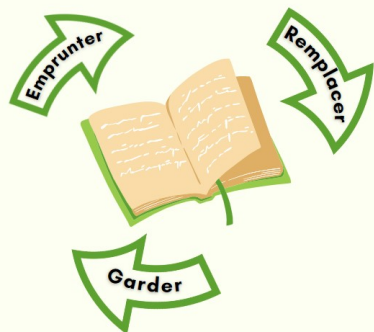
Paroissial

Brunch

Dimanche 30 avril
10 h 30




Salle communautaire

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS
450 378-7144
450 378-1374



Bibliothèque libre-service
Ouverture le 1^{er} avril 2023!

MARS 2023

27 FÉV. AU 3 MARS		Relâche scolaire
1		Collecte des matières recyclables et compostables
7		Galet Salle communautaire 13 h
8		Collecte des ordures ménagères
8		Journée Internationale des femmes
10	20 h	Danse FADOQ Salle communautaire
11		Passage à l'heure avancée 2 h
11	17 h	Souper spaghetti, Les Loisirs Ste-Cécile Inc., salle communautaire
13	19 h 30	Séance publique Salle communautaire
14	10 h	Toast & Café, 50 ans et + Salle communautaire
14		Galet Salle communautaire 13 h
15		Collecte des matières recyclables
17		Saint-Patrick
20		Équinoxe du printemps
21		Galet Salle communautaire 13 h
22		Collecte des ordures ménagères
28		Galet Salle communautaire 13 h
29		Collecte des matières recyclables et compostables

AVRIL 2023

4		Galet Salle communautaire 13 h
5		Collecte des ordures ménagères
9		Pâques
10		Hôtel de ville FERMÉ
11	19 h 30	Séance publique Salle communautaire
11		Galet Salle communautaire 13 h
12		Collecte des matières recyclables
14	20 h	Danse FADOQ Salle communautaire
18		Galet Salle communautaire 13 h
19		Collecte des ordures ménagères
22		Jour de la Terre
25		Galet Salle communautaire 13 h
26		Collecte des matières recyclables et compostables



VOTRE CONSEIL

Paul Sarrazin, maire | 450 378-1941 | 450 777-6717
maire@miltonqc.ca

Ginette Prieur, conseillère siège 1 | 450 372-6517
gprieur@miltonqc.ca

Sylvain Roy, conseiller siège 2 | 450 378-6909
sroy@miltonqc.ca

Johanna Fehlmann, conseillère siège 3 | 450 777-5629
jfehlmann@miltonqc.ca

Jacqueline L. Meunier, conseillère siège 4 | 450 378-6809
jlmeunier@miltonqc.ca

Pierre Bernier, conseiller siège 5 | 450 776-6218
pbernier@miltonqc.ca

Sylvain Goyette, conseiller siège 6 | 450 777-1346
sgoyette@miltonqc.ca

ADMINISTRATION | 450 378-1942

Francis Pelletier, directeur général et greffier-trésorier | p. 122 | direction@miltonqc.ca

Éliane Cardin, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe | p. 123 | dga@miltonqc.ca

Sofiane Fiala, responsable du service de l'urbanisme | poste 132 | urbanisme@miltonqc.ca

Karine Laplante, responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications | p. 126
viecommunautaire@miltonqc.ca

Luc Ménard, responsable des travaux publics | p. 133 | travauxpublics@miltonqc.ca

Louis Ménard, soutien aux travaux publics | p.133 | travauxpublics@miltonqc.ca

Andréa Olivarez, adjointe à la direction | p. 127
comptabilite@miltonqc.ca

France Tremblay, réceptionniste | p. 121
mun@miltonqc.ca